

La trésorerie des TPE reste sous tension (sondage)

AFP

Publié le 27/06/2016 à 11:44 - Mis à jour le 27/06/2016 à 12:20

Près de la moitié des très petites entreprises (TPE) ont vu l'état de leur trésorerie se dégrader en 2015, et seules 24% ont obtenu un crédit de leur banque pour y remédier, indique un sondage réalisé par OpinionWay pour le Syndicat des indépendants (SDI), publié lundi.

Paris, 27 juin 2016 (AFP) - Près de la moitié des très petites entreprises (TPE) ont vu l'état de leur trésorerie se dégrader en 2015, et seules 24% ont obtenu un crédit de leur banque pour y remédier, indique un sondage réalisé par OpinionWay pour **le Syndicat des indépendants (SDI)**, publié lundi.

Selon cette enquête effectuée mi-mai auprès de 1.208 chefs d'entreprises de 0 à 19 salariés, **44% des TPE ont fait état d'une dégradation de leur trésorerie, contre 18% qui l'ont vue s'améliorer, une situation qui contraste avec ce qui se passe dans les PME et les entreprises de taille intermédiaires qui ont observé une amélioration.**

La situation est particulièrement critique dans l'industrie (57% des très petits patrons ont ressenti une dégradation) et le BTP (58%).

Malgré cette situation, seuls 27% des chefs d'entreprises de moins de 20 salariés ont engagé des démarches liées à des besoins de trésorerie auprès de leur banque.

Les banques ont essentiellement répondu par le biais d'un découvert (56%). Un crédit de trésorerie n'a été accordé que dans 24% des cas.

En revanche, "le crédit classique apparaît être le principal moyen alloué par les banques pour répondre aux besoins d'investissement mobilier des

dirigeants", 62% des personnes interrogées en ayant reçu un, selon le baromètre.

Par ailleurs, "malgré l'ampleur des difficultés rencontrées et les refus auxquels ils peuvent se heurter, seuls 1% des responsables d'entreprises de moins de 20 salariés ont eu recours aux services du Médiateur du crédit en 2015", indique l'étude, expliquant ce chiffre par "une méconnaissance des modalités de saisine" de ce médiateur et le faible taux de réussite (22%) de cette saisine.